

16 oct 2009 -16:22

Appartient à [Conseil des ministres du 16 octobre 2009](#)

Brussels Airport Company

Vente de biens immeubles à la Brussels Airport Company

Vente de biens immeubles à la Brussels Airport Company

Le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui règle la vente de terrains à la société anonyme de droit privé "The Brussels Airport Company" (BAC). Il s'agit de la vente d'un certain nombre de parcelles à Steenokkerzeel et de la régularisation de la vente de terrains à la BAC datant de 2001.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe